

Adrien Gross a écrit un livre sur l'ancienne prison des Augustins. Il y relève des faits surprenants

Une prison oubliée et qui intrigue

« LISE-MARIE PILLER

Fribourg » Habitant de Rueyres-Saint-Laurent (Gibloux), Adrien Gross a plongé dans l'histoire et ramené dans ses filets la prison des Augustins – actuel Tribunal cantonal. Un lieu oublié, qui a pourtant été le théâtre de la dernière exécution civile de Suisse romande: celle du meurtrier Etienne Chatton en 1902. L'étudiant en histoire à l'Université de Fribourg, aujourd'hui titulaire d'un master, a consacré à cette prison son travail de mémoire, puis un livre, *Une prison oubliée*, publié aux Editions Aux Sources du Temps Présent, gérées par une équipe du département d'histoire contemporaine de l'université. Il a pu s'appuyer sur de très riches archives comprenant des journaux de prisonniers.

Dans les eaux troubles du XIX^e siècle, gros plan sur les informations les plus surprenantes ou interpellantes.

1 De la prison au gouvernement

«Au XIX^e siècle, il y a eu un empressement à tout changer au niveau des prisons dans le canton. Je voulais comprendre pourquoi», explique Adrien Gross, qui a réalisé que si ce dossier était arrivé en haut de la pile, c'est parce que certains membres de l'élite de l'époque, les radicaux, s'étaient... eux-mêmes retrouvés derrière les barreaux avant d'arriver au pouvoir, en raison d'une tentative de révolte en 1847.

Ils avaient expérimenté toutes sortes de choses, allant de l'insalubrité au froid en passant par les maladies dans les «tours-prisons» (semblables aux tours qu'on peut voir actuellement en ville de Fribourg). Un des chefs de l'insurrection était même décédé, ce qui avait suscité l'émotion et provoqué une prise de conscience. Puis est arrivée la guerre du Sonderbund et la défaite de Fribourg, ce qui a permis aux radicaux de prendre les rênes du canton.

2 Un couvent devenu prison

Où créer une nouvelle prison? Un choix radical a résolu ce questionnement: la suppression des couvents en 1848, ou alors, leur abolition par voie d'extinction, ce qui ne les autorisait plus à recevoir de novices. «A la suite de la guerre du Sonderbund, les radicaux ont rapidement voulu limiter l'influence du clergé. Concernant les couvents, ils trouvaient superflu qu'aussi peu de personnes occupent des locaux aussi grands, mais leur mesure a énormément choqué et leur a causé du tort», souligne Adrien Gross, précisant que certains lieux, comme l'abbaye d'Hauterive, ont pu renaître par la suite. A l'époque, le couvent des Augustins a donc laissé place à une prison. Il faut dire que la disposition des lieux, avec les cellules destinées aux moines, n'était pas très éloignée de celle d'une prison.

3 D'abord des allures de passoire

FICHE TECHNIQUE

Durée d'activité: 1848 à 1916.

Fréquentation: environ

900 entrées

par année,

la plupart des

détenus étant

des prévenus

en attente

de leur procès,

des détenus

en transfert,

des mendiants

ou des

vagabonds.

Durée moyenne du séjour: environ 12 jours.



Adrien Gross a consacré son travail de master en histoire à la prison des Augustins, vue ci-dessus depuis la Sarine.

Charly Rappo/Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg, Fonds Ernest Lorson, ERLO

Les frères Dalton, de la série *Lucky Luke*, auraient vu la prison des Augustins comme une aubaine, car celle-ci a été mise en service... alors qu'elle n'était qu'à l'état de projet. Mais il y avait urgence! Beaucoup de gens avaient été arrêtés à la suite de grandes insurrections conservatrices, et il fallait bien mettre ces prévenus quelque part.

«Dans les premiers temps, un détenu assez important s'est évadé, ce qui a poussé à améliorer la sécurité», précise Adrien Gross. Les bords des fenêtres, en molasse, étaient effectivement assez friables, et il était possible de creuser pour extraire les barreaux. Selon des sources proba-

blement lacunaires, il y a eu 39 évasions durant la durée d'activité de la prison. Un des évadés s'est noyé dans la Sarine en contrebas.

4 L'échec de l'amélioration

Le but des radicaux était d'améliorer les conditions de détention dans le canton. Hélas, ce n'est pas vraiment ce qui s'est produit. «Peu d'argent a été investi, car la plupart des détenus étaient préventives et les gens ne restaient pas très longtemps. De plus, malgré des tentatives, aucune manière efficace de faire travailler les prisonniers n'a été trouvée, contrairement à ce qui se passerait plus

tard au pénitencier de Bellechasse. Il n'y avait donc pas de rentabilité, et ce que les geôliers ne dépensaient pas allait directement dans leur poche. La règle selon laquelle les prisonniers devaient recevoir tous les jours de la viande ou des légumes a été réinterprétée en «ne donner ces denrées qu'un jour sur deux». «C'est aberrant», soupire Adrien Gross. Beaucoup de détenus étaient donc mal nourris, souffraient de l'humidité, de parasites, manquaient de vêtements.

5 Cellules à géométrie variable

Si des cellules dites «de vagabonds» étaient équipées de lits

de camp en planches sur lesquels pouvaient dormir une dizaine de personnes, d'autres cellules étaient plus spacieuses. Car le grade social – et non le délit – déterminait les conditions d'enfermement. «On amenait par exemple à un curé la nourriture qu'il avait choisie dans un restaurant», illustre Adrien Gross.

6 Emprisonnés pour école buissonnière

Manquer trop souvent l'école pouvait conduire en prison si l'amende pour ce délit ne pouvait être payée. Parfois, c'étaient les parents qui étaient enfermés pour quelques heures ou jours. «L'état essayait d'augmenter le

niveau de scolarisation. Nous pouvons imaginer que cette mesure devait dissuader de manquer l'école», suppose Adrien Gross, précisant qu'environ 10% des détenus étaient des mineurs.

7 Bébés derrière les barreaux

Il y avait aussi des bébés derrière les barreaux. «C'était une spécialité de la prison des Augustins, où étaient envoyées les détenues devant accoucher ou ayant un enfant très jeune, sans personne à qui le confier. Éthiquement, c'est très triste. Cela met aussi en lumière le manque de ressources des mères aux grossesses illégitimes», commente Adrien Gross.

8 Une jeune Bernoise abusée

Plusieurs abus sexuels ont eu lieu dans la prison des Augustins, commis par des membres de l'administration pénitentiaire sur des détenues, et mis au jour par plusieurs grossesses. «Ces actions étaient passées sous silence et n'ont pas eu l'ampleur qu'elles auraient dû avoir, selon le Code pénal de l'époque. C'est choquant. Tout au plus la réputation du gardien était un peu entachée, et s'il était prouvé que celui-ci avait mis une prisonnière enceinte, il devait éventuellement changer de prison.»

Le cas d'une jeune Bernoise qui a porté plainte contre le gendarme qui l'avait abusée et mise enceinte en 1891, alors qu'elle était emprisonnée aux Augustins, est particulièrement marquant. «L'enquête a commencé par l'interrogatoire des collègues du gardien, qui ont été assez peu élogieux à son égard, puisqu'il prétendait que les femmes le «cherchaient». Mais cela a vite été oublié et les juges se sont intéressés à la vie passée de la détenue. La femme du prévenu s'est même improvisée enquêtrice et s'est rendue chez les anciens employeurs et fréquentations de la Bernoise», raconte Adrien Gross. Le but était de prouver que la détenue n'était pas aussi prude qu'elle le prétendait, et elle est alors devenue l'accusée. Un non-lieu a finalement été déclaré en faveur du gendarme.

9 Plutôt l'alcool que les livres

S'il existait une bibliothèque dans la prison des Augustins, les détenus étaient davantage intéressés par les sorties au jardin, les visites ou l'alcool. «J'ai été étonné par le nombre de rapports et d'enquêtes sur la consommation d'alcool en prison. Les gardiens pouvaient boire avec certains prisonniers, ou leur offrir une bouteille de vin s'ils recevaient leur conjointe dans le parloir», indique Adrien Gross, qui mentionne aussi de la contrebande avec les voisins de quartier. Les sources sont cependant fragmentaires à ce sujet. »

» Adrien Gross, *Une prison oubliée – L'enfermement aux Augustins dans le Fribourg du XIX^e siècle*, Editions Aux Sources du Temps Présent.